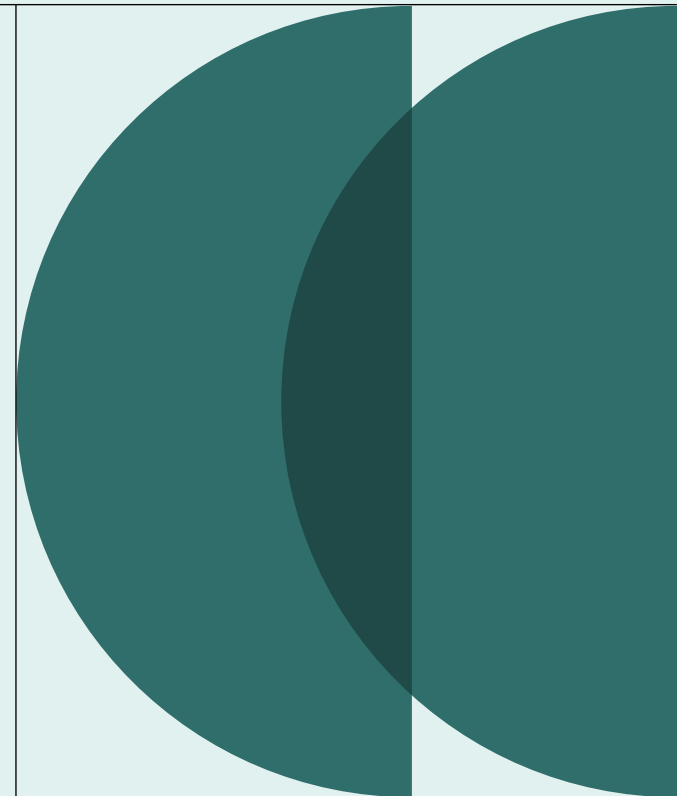


Obligations vertes Présentation aux investisseurs

Symbole Bloomberg : CADEPO

<https://www.lacaisse.com/fr/relations-investisseurs>

Ce document constitue de l'information privilégiée et confidentielle, et ne peut être transmis ou communiqué sans le consentement préalable de La Caisse. Sauf si indiqué autrement, toutes les données sont au 30 juin 2025 et les montants sont en dollars américains.



Mise en garde

Cette présentation et la présentation orale qui l'accompagne contiennent des énoncés prévisionnels au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prévisionnels sont habituellement définis par des mots comme « prévu », « estimation », « peut », « prévoir », « croire », « s'attendre », « prédiction », « intention », « pourrait » ou des mots semblables qui sous-entendent des résultats futurs ou des énoncés concernant des perspectives (et leur forme négative). Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques contenus dans ces diapositives sont des énoncés prévisionnels.

Les énoncés prévisionnels comportent de nombreux risques, hypothèses et incertitudes. Divers facteurs, dont un grand nombre échappent au contrôle de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« La Caisse »), peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes exprimées dans ses énoncés prévisionnels. Ces facteurs comprennent, sans toutefois s'y limiter, les risques liés aux marchés financiers et à la conjoncture économique au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les changements de normes, de lois et de règlements, les risques liés aux défauts de paiement par les institutions financières, les risques liés aux instruments financiers, les fluctuations des taux d'intérêt, la concurrence accrue pour les actifs, les fluctuations des rendements des placements, les fluctuations des taux de change, les changements défavorables sur les marchés du crédit, le risque de dommage à la réputation de La Caisse, la capacité de La Caisse d'accéder aux marchés du financement par emprunt, les changements dans les marchés de l'immobilier et des infrastructures au Canada, aux États-Unis et ailleurs, et les risques plus généralement associés aux marchés et aux portefeuilles de placement de La Caisse.

La Caisse ne s'engage pas à mettre à jour tout énoncé prévisionnel, écrit ou oral, qui peut être fait de temps à autre par ou en son nom.

Aucune information contenue dans cette présentation et dans la présentation orale qui l'accompagne plus récente qu'en date du 31 décembre 2024 n'a été vérifiée. Seuls les états financiers consolidés de La Caisse au 31 décembre 2024 et pour l'exercice clos à cette date ont été vérifiés.

L'information contenue sur notre site Web ou tout autre site Web ou les liens vers les sites Web mentionnés dans cette présentation ou accessibles par l'entremise de celle-ci ne fait pas partie de cette présentation ou n'est pas intégrée à titre de référence dans celle-ci.

En aucun cas l'information contenue dans la présente ne doit être considérée comme une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat d'un titre de La Caisse, de CDP Financière Inc. (« CDP Financière ») ou de l'une de leurs sociétés affiliées respectives aux États-Unis ou dans toute autre juridiction où une telle offre ou sollicitation serait illégale, et cette information ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat ou d'une publicité à l'égard de titres dans une province ou un territoire du Canada. Aucune offre de vente ou sollicitation d'une offre d'achat de titres de La Caisse, de CDP Financière ou de leurs sociétés affiliées respectives aux États-Unis ne peut être faite sans l'inscription en vertu de la Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « Securities Act »), ou une exemption d'inscription en vertu de la Securities Act. Toute offre de titres de La Caisse, de CDP Financière ou de leurs sociétés affiliées respectives sera faite en vertu d'une notice d'offre.

La Caisse en bref

364 G\$ US
496 G\$ CA

Actif net au
30 juin 2025

AAA

DÉPUIS SA PREMIÈRE
ÉMISSION EN 2003 (DBRS,
FITCH¹, MOODY'S ET S&P)²

48

DÉPOSANTS,
PRINCIPALEMENT DES
RÉGIMES DE RETRAITE ET
DES RÉGIMES D'ASSURANCE
PUBLICS ET PARAPUBLICS

1965

CRÉATION
DE LA CAISSE

**Près de
2 200**

EMPLOYÉS
répartis dans des
villes clés à travers le
monde

**Un des plus
importants**

GESTIONNAIRES D'ACTIFS DE
RÉGIMES DE RETRAITE AU CANADA³

70 %

D'EXPOSITION À L'EXTÉRIEUR
DU CANADA⁴

Quelques récentes distinctions



1^{er} sur 200

1^{er} rang pour une 2^e année consécutive du classement GSR 2024 du Global SWF, une référence dans l'évaluation des pratiques de gouvernance, de durabilité et de résilience à l'échelle mondiale



Top 3 sur 60

2^e rang, parmi près d'une soixantaine de fonds de pension du palmarès de l'Indice du système financier de la World Benchmarking Alliance, qui évalue les meilleures pratiques en finance durable

Remarques

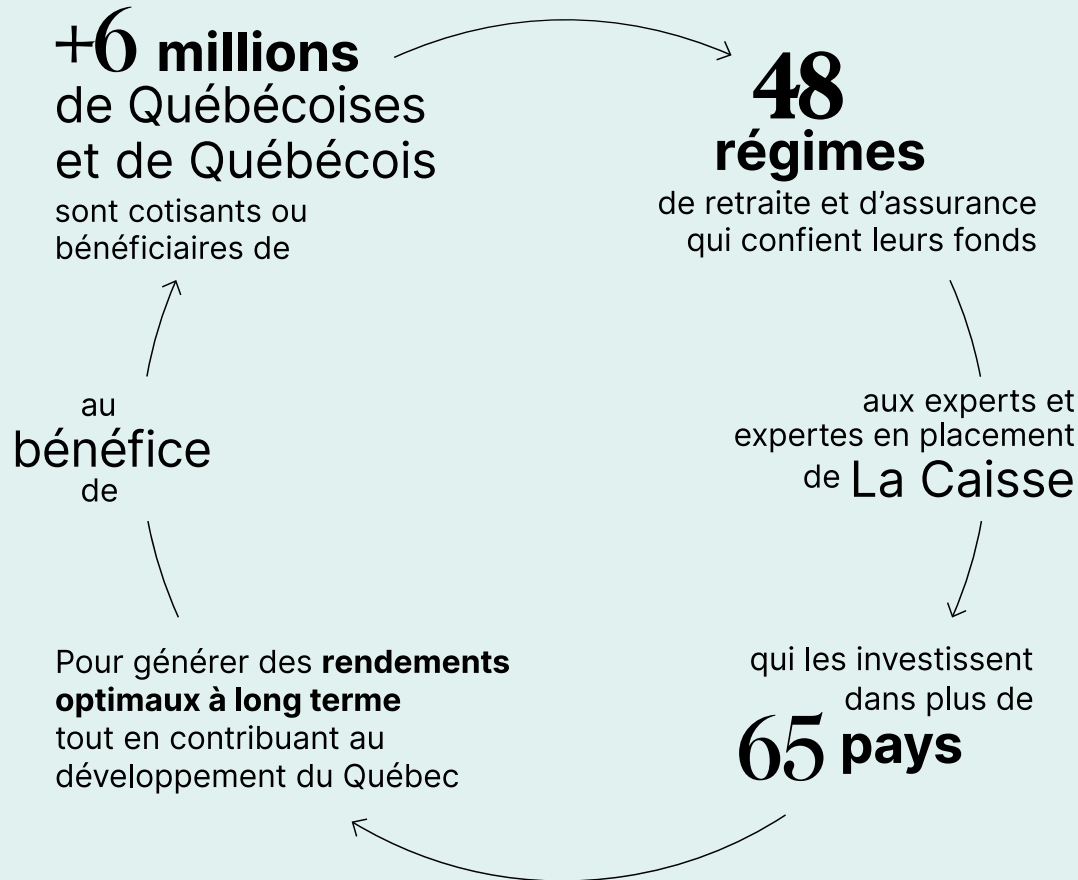
Taux de change USD/CAD utilisés dans cette présentation : 1,4382 au 31 décembre 2024 et 1,3645 au 30 juin 2025.

Les écarts possibles dans les totaux (en chiffres ou en pourcentage) s'expliquent par les arrondissements.

1. L'agence Fitch Ratings Inc. fournit une notation depuis février 2019.
2. Les cotes de crédit ne constituent pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention de titres et peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait en tout temps.
3. Selon l'actif net.
4. Au 31 décembre 2024



Notre mission



La Caisse a été créée en **1965** par une loi de l'**Assemblée nationale** du Québec pour gérer les actifs de déposants publics et parapublics

L'actif net de La Caisse provient de **mandats prescrits par la loi** pour la vaste majorité

La Caisse n'est pas responsable des obligations actuarielles de ses déposants (p. ex. passif des régimes de retraite)

La Caisse est **indépendante du gouvernement** sur les plans opérationnel et financier

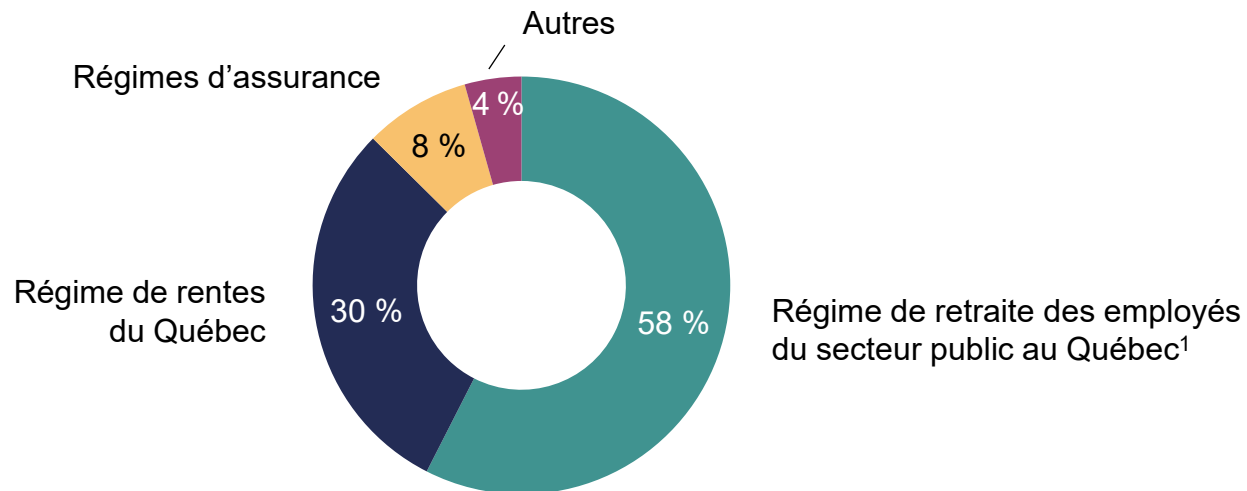
Nos déposants¹ : un bassin d'actifs exceptionnellement stable

Mandats prescrits par la loi pour plus de 98 % de l'actif net de La Caisse

- Ces déposants sont régis par leurs propres lois et règlements qui les obligent à investir leurs fonds à La Caisse

48 déposants avec des profils financiers stables et solides

- Les régimes de retraite des employés du secteur public représentent 58 % de l'actif net² (tels que professeurs, professionnels de la santé et autres employés du gouvernement)
- Le Régime de rentes du Québec (30 % de l'actif net) est un régime d'assurance public qui offre à tous les travailleurs au Québec une protection financière de base lors de la retraite



Voir l'annexe pour obtenir des liens vers les documents juridiques pertinents, y compris les lois relatives à La Caisse.

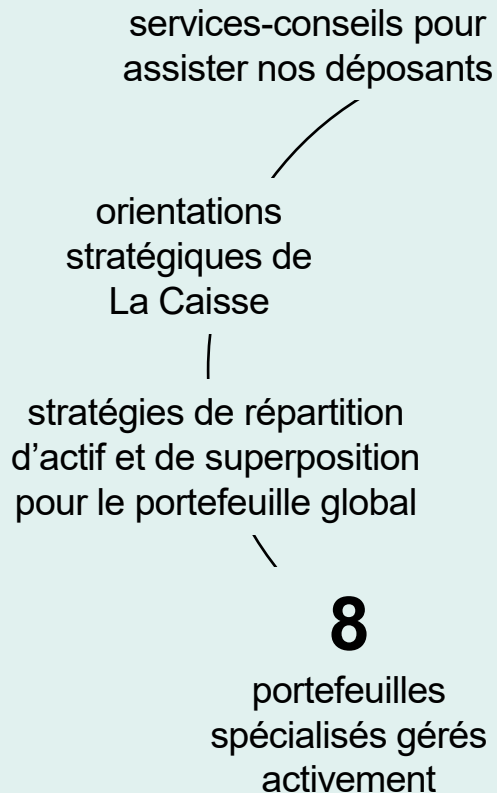
1. Au 31 décembre 2024

2. En incluant les fonds suivants : Fonds d'amortissement des régimes de retraite, Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, Régime de retraite du personnel d'encadrement.

Déposants et portefeuilles de La Caisse

Créer de la valeur pour répondre aux besoins à long terme de nos déposants

Valeur ajoutée de La Caisse



48
déposants

qui établissent leurs cibles individuelles d'allocation d'actif à long terme

qui se traduit par des allocations entre

Orientations des déposants

Gouvernance

Indépendance du gouvernement clairement établie par la loi^{1,2}

- Le gouvernement du Québec n'intervient dans aucun aspect des décisions d'investissement, des opérations ou des finances de La Caisse et ne garantit pas notre dette.

Un conseil d'administration indépendant²

- Au moins les deux tiers des membres, y compris le président, doivent être indépendants.
- Importante obligation fiduciaire, y compris la nomination du président et chef de la direction, l'établissement des politiques de gestion du risque et l'approbation du plan stratégique de La Caisse et des politiques de placement.

Cadres juridique et législatif stables²



« ... la gouvernance revient sans cesse comme étant peut-être le facteur le plus important du succès du modèle canadien des caisses de retraite. »

Groupe Banque mondiale³

1. « La Caisse agit en toute indépendance tant du point de vue de sa gestion administrative que de sa gestion des investissements... » *Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec* (chapitre C-2).

2. Voir l'annexe pour obtenir des liens vers des documents juridiques, y compris la loi et les règlements concernant La Caisse.

3. [Traduction libre]. « The Evolution of the Canadian Pension Model, Practical Lessons for Building World-class Pension Organizations », Groupe Banque mondiale, novembre 2017.

Nous investissons
du capital
constructif
afin de bien
positionner
les entreprises
pour réussir.



Les principaux piliers de notre stratégie d'investissement



Performance optimale

Bénéficier de sources de rendement diversifiées, créer de la valeur par la gestion post-investissement et évaluer les risques en profondeur.

Économie québécoise

Miser sur nos avantages au Québec pour y générer des rendements tout en contribuant à bâtir une économie dynamique, compétitive et durable.

Présence mondiale

Mettre de l'avant une approche intégrée à travers les régions en s'alliant aux meilleurs partenaires.

Investissement durable

Investir dans des actifs qui soutiennent la transition vers une économie sobre en carbone tout en affirmant notre leadership sur les questions de durabilité.

Tendances technologiques

Créer de la valeur en misant sur l'accélération de tendances fortes, comme la numérisation de l'économie.

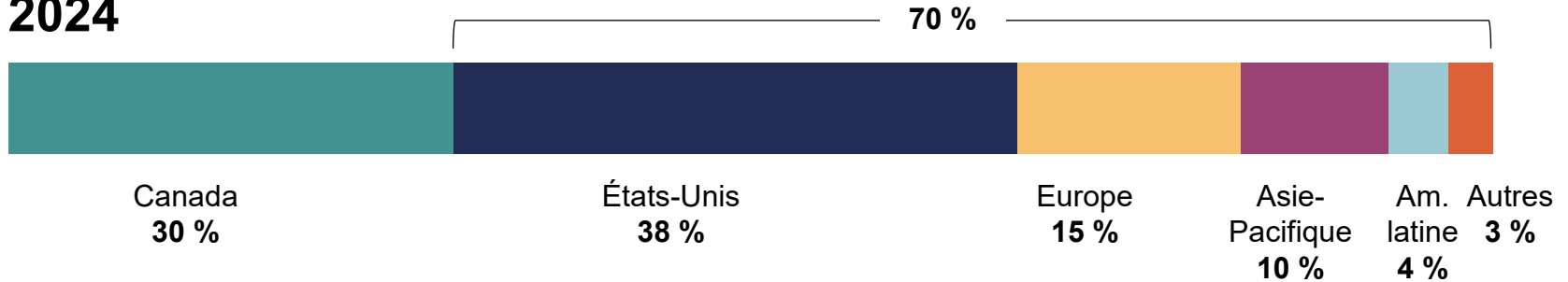
Nous avons accru fortement notre exposition aux marchés mondiaux

Hausse depuis 5 ans

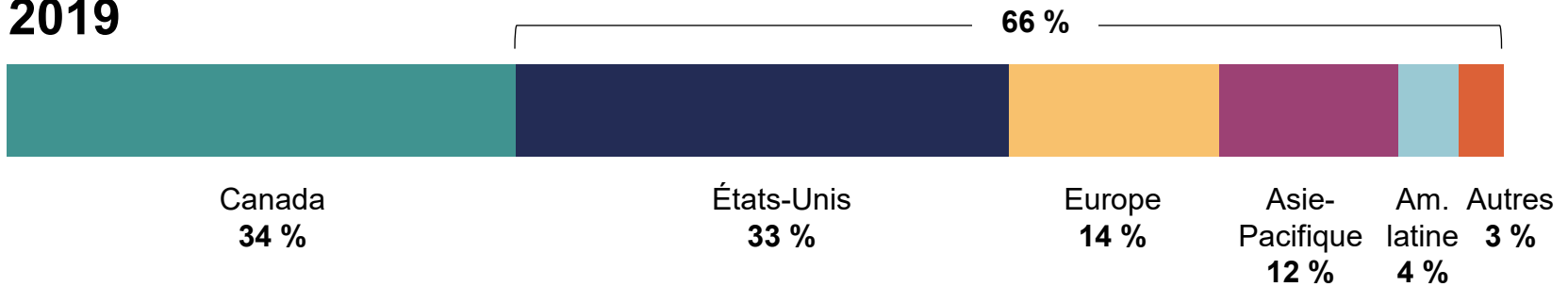
90 G\$ US

Au 31 décembre 2024

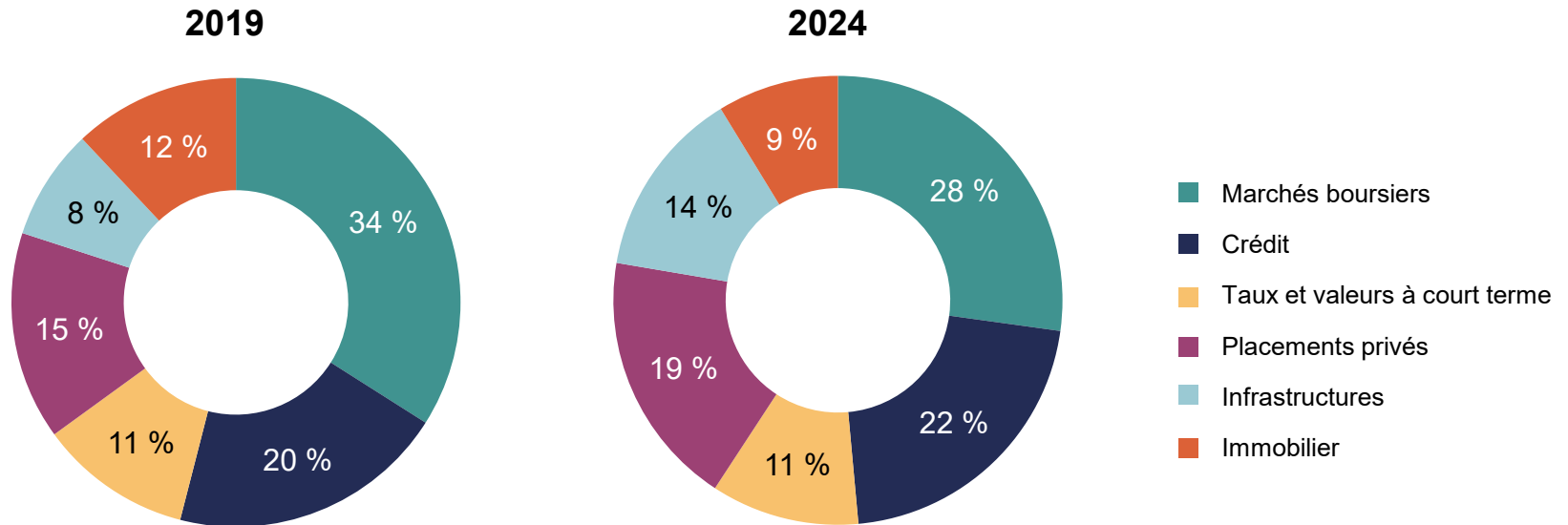
2024



2019



Nous investissons dans des marchés et des catégories d'actif diversifiés



LIQUIDITÉ SUBSTANTIELLE, MINIMISANT LE RISQUE DE LIQUIDITÉ ET ACCROISSANT NOTRE FLEXIBILITÉ

58 G\$ US*

AU 30 JUIN 2025

TITRES GOUVERNEMENTAUX LIQUIDES DE GRANDE QUALITÉ

* Liquidité sous les classes d'actifs de Revenu fixe et les activités de trésorerie

DIVERSIFICATION
ACCRUE DE NOTRE
EXPOSITION
AUX INFRASTRUCTURES,
AU CRÉDIT ET AUX
PLACEMENTS PRIVÉS

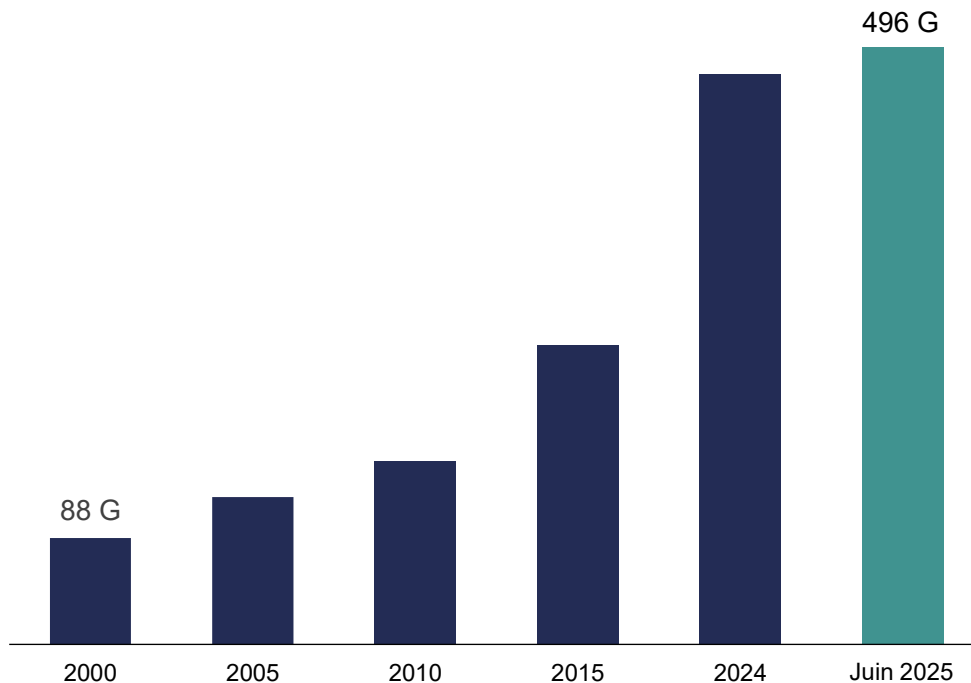


Croissance soutenue des actifs sur le long terme

Générer des rendements à long terme à un bassin stable de déposants

Évolution de notre actif net (G\$ CA)

Au 31 décembre (sauf si indiqué autrement)



NOS RÉSULTATS DE PLACEMENT

Au 30 juin 2025

145,9 G\$ CA

5 ans

230,6 G\$ CA

10 ans

NOS RENDEMENTS ANNUALISÉS

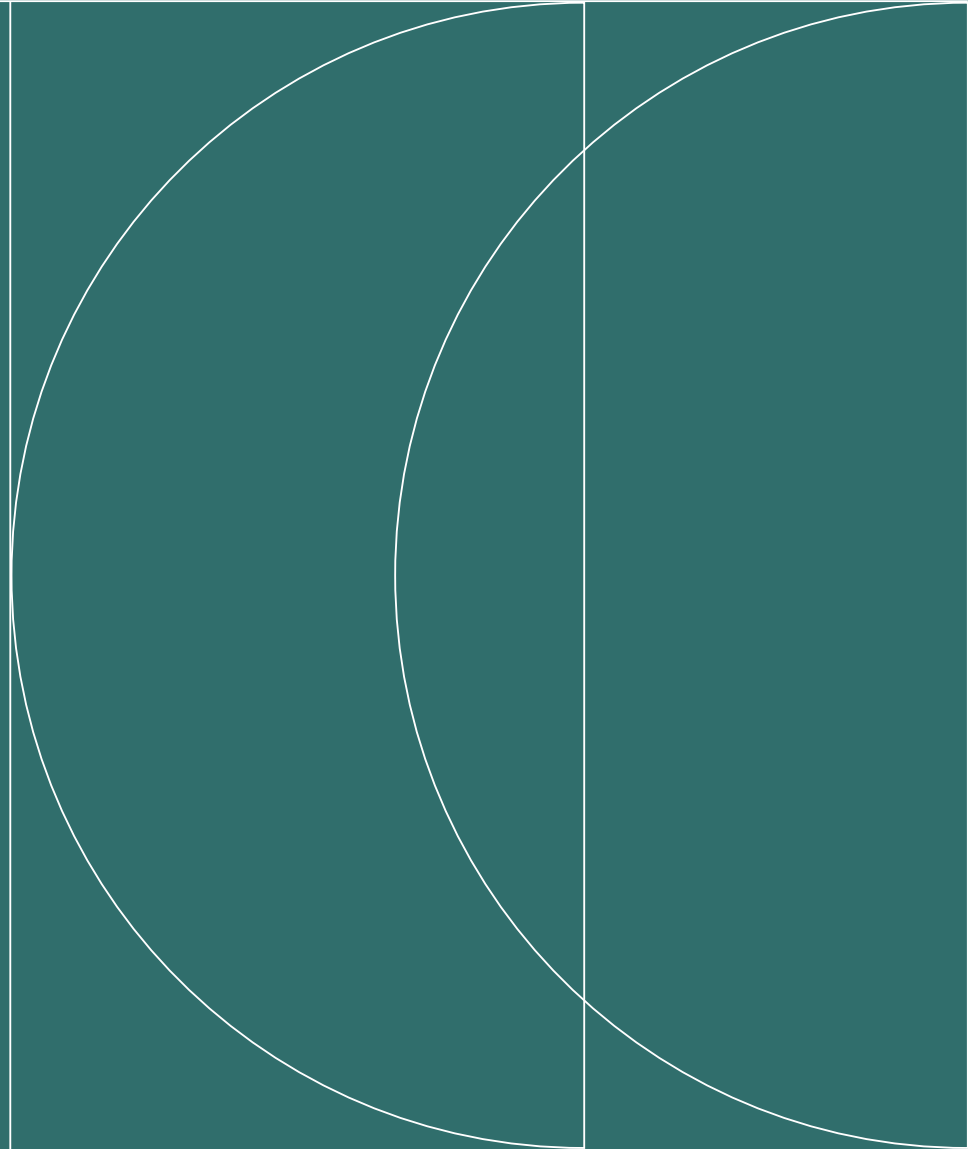
7,7 %

5 ans

7,0 %

10 ans

Programme d'émission de dette



Notre approche

Pourquoi émettre des titres de dette?

- Optimisation de la construction de portefeuille
- Plus de flexibilité dans le déploiement de notre stratégie à long terme dans toutes les catégories d'actif
- Efficacité accrue dans la gestion des liquidités

**AAA/R-1 (élevé)¹****FitchRatings****AAA/F1+^{1, 2}****MOODY'S****Aaa/P-1¹****STANDARD
& POOR'S****AAA/A-1 (élevé)¹**

PROGRAMME D'ÉMISSION DE CRÉANCES DE PREMIER RANG

- Programme d'émission de créances de premier rang multidevises (144A/Reg S) lancé en 2019³
- Émissions régulières sur le marché SSA⁴, principalement en USD, EUR, CAD et AUD

CADRE DE RÉFÉRENCE DES OBLIGATIONS VERTES

- Outil supplémentaire pour agir dans le cadre de notre stratégie concernant les changements climatiques
- Accroître et diversifier la base d'investisseurs à l'échelle mondiale

1. Les cotes ne constituent pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention de titres et peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait en tout temps.

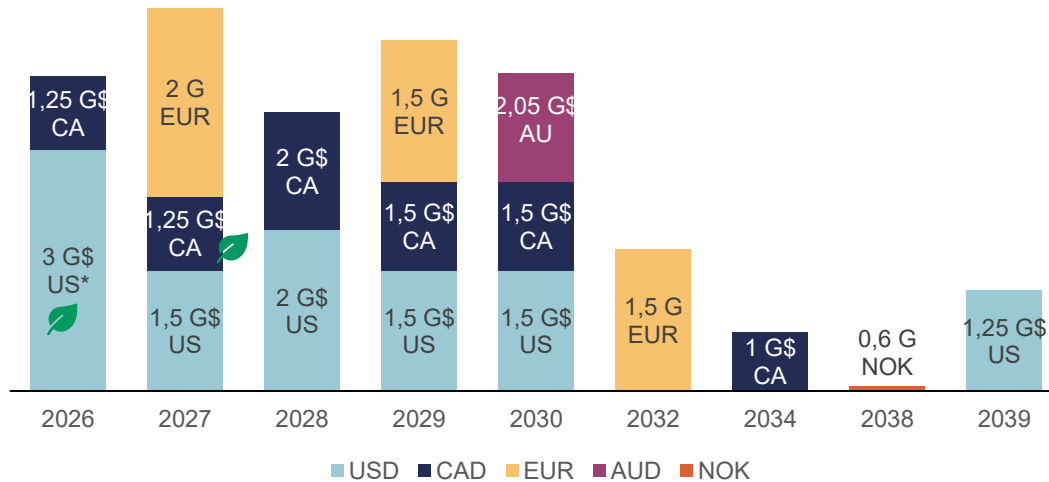
2. L'agence Fitch Ratings Inc. a commencé à fournir une notation à partir de février 2019.

3. Dette émise par CDP Financière Inc., une filiale en propriété exclusive directe de La Caisse. Garantie entière et sans condition par La Caisse.

4. Émetteurs supranationaux, sous-souverains et agences gouvernementales.

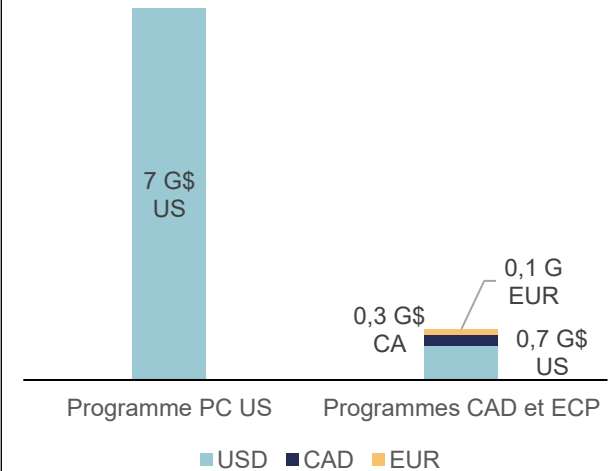
Créances de premier rang en circulation

Billets à terme : 24,4 G\$ US



Note: Valeur nominale en devise locale. * Incluant l'obligation verte de 1G\$ US

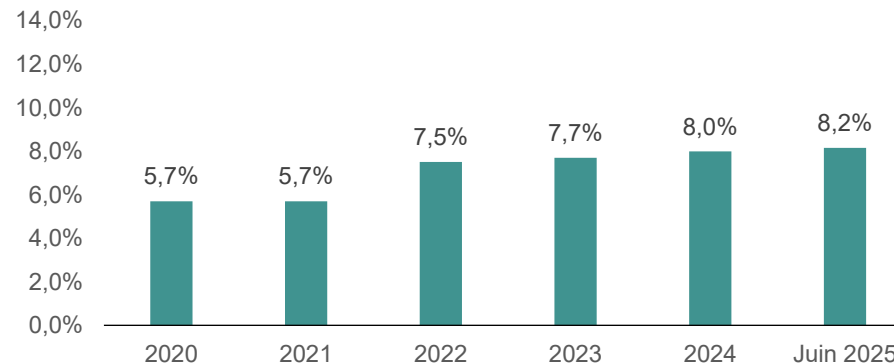
Billets à court terme : 7,9 G\$ US



Note: Valeur nominale en devise locale

Total des créances de premier rang : 32,3 G\$ US

Ratio de créances de premier rang peu élevé



Limite de

10 %

établie par le CA¹

1. Créances de premier rang/(actif net + créances de premier rang), à la juste valeur.

Nos engagements en matière de durabilité

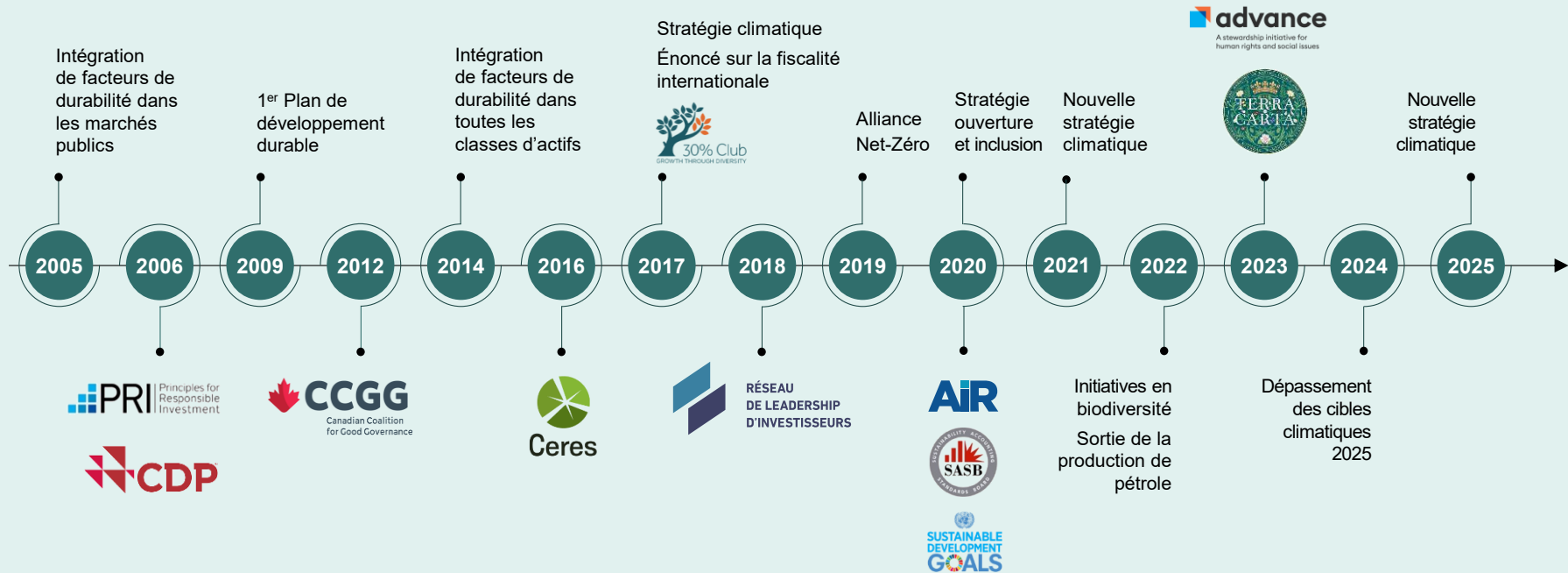




La Caisse place l'investissement durable au cœur de ses stratégies d'investissement

S'appuyer sur une longue expérience en durabilité

Nous participons activement à de nombreuses initiatives de premier plan pour affirmer nos convictions ainsi que notre leadership, et pour sensibiliser nos pairs et parties prenantes aux enjeux de durabilité.



L'investissement durable : un levier de création de valeur

Environnement

Atteindre 400 G\$ CA d'investissements en action climatique d'ici 2030.

- Investir dans des sociétés qui intègrent le climat dans leur modèle d'affaires et se dotent de trajectoires de décarbonation;
- Investir dans des solutions climatiques, à savoir des actifs qui contribuent à l'évitement ou la réduction de gaz à effet de serre ainsi qu'à l'adaptation.

Portefeuille
net-zéro
d'ici 2050

Social

Valoriser la diversité de perspectives et l'ouverture pour enrichir nos décisions et accroître notre performance.

- Miser sur une culture de travail ouverte et inclusive,
- Appuyer nos sociétés en portefeuille et nos gestionnaires externes sur les sujets d'inclusion, d'ouverture et de collaboration,
- Favoriser l'adoption de pratiques fiscales exemplaires.

Gouvernance

Placer la gouvernance au cœur de nos pratiques et de nos investissements

- Optimiser nos pratiques de gouvernance,
- Aider nos sociétés en portefeuille à améliorer leurs pratiques de gouvernance,
- Promouvoir une évaluation rigoureuse des risques technologiques.

Objectifs de développement durable

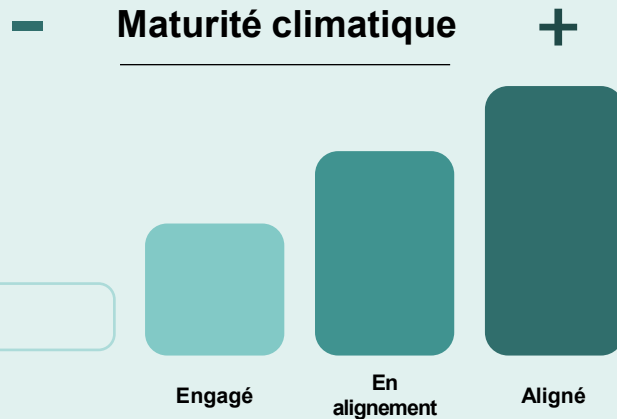
Nous contribuons à six objectifs de développement durable des Nations Unies



Les 2 piliers de notre nouvelle stratégie climatique

1. Décarbonation

Sociétés qui intègrent le climat dans leur modèle d'affaires et se dotent de trajectoires de décarbonation.



2. Solutions climatiques

Actifs qui contribuent à l'évitement ou la réduction de gaz à effet de serre ainsi qu'à l'adaptation.



Actifs sobres en carbone



Solutions fondées sur la nature



Adaptation et résilience

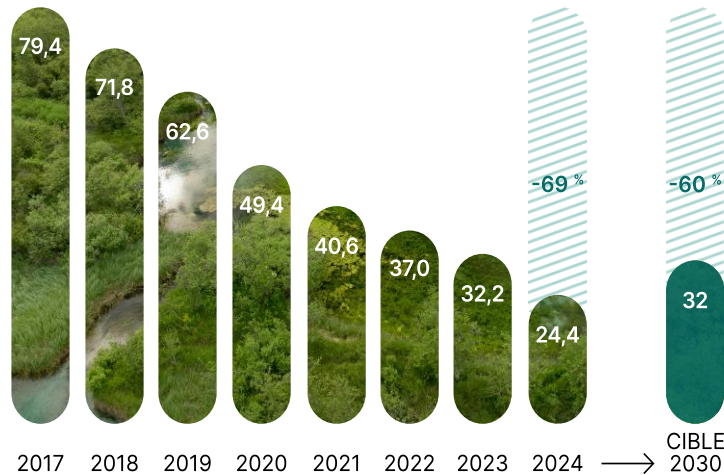


Facilitateurs de solutions climatiques ou de décarbonation

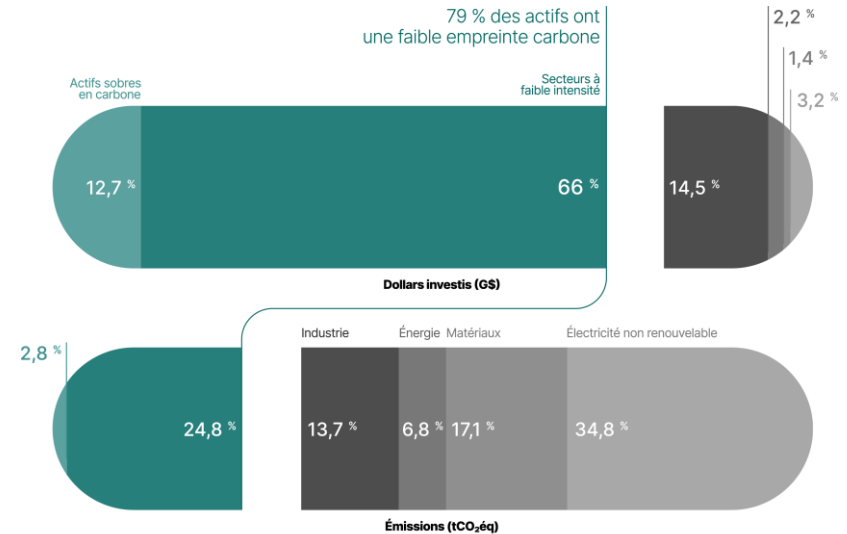
Cette approche vise la décarbonation des entreprises et de l'économie.

L'intensité carbone de notre portefeuille¹

Intensité carbone du portefeuille (en tCO₂éq/M\$)



Composition du portefeuille : dollars et empreinte carbone



Intensité carbone de notre portefeuille global

79,4 tCO₂éq/M\$
investis

POINT DE DÉPART 2017

24,4 tCO₂éq/M\$
investis

VALEUR 2024

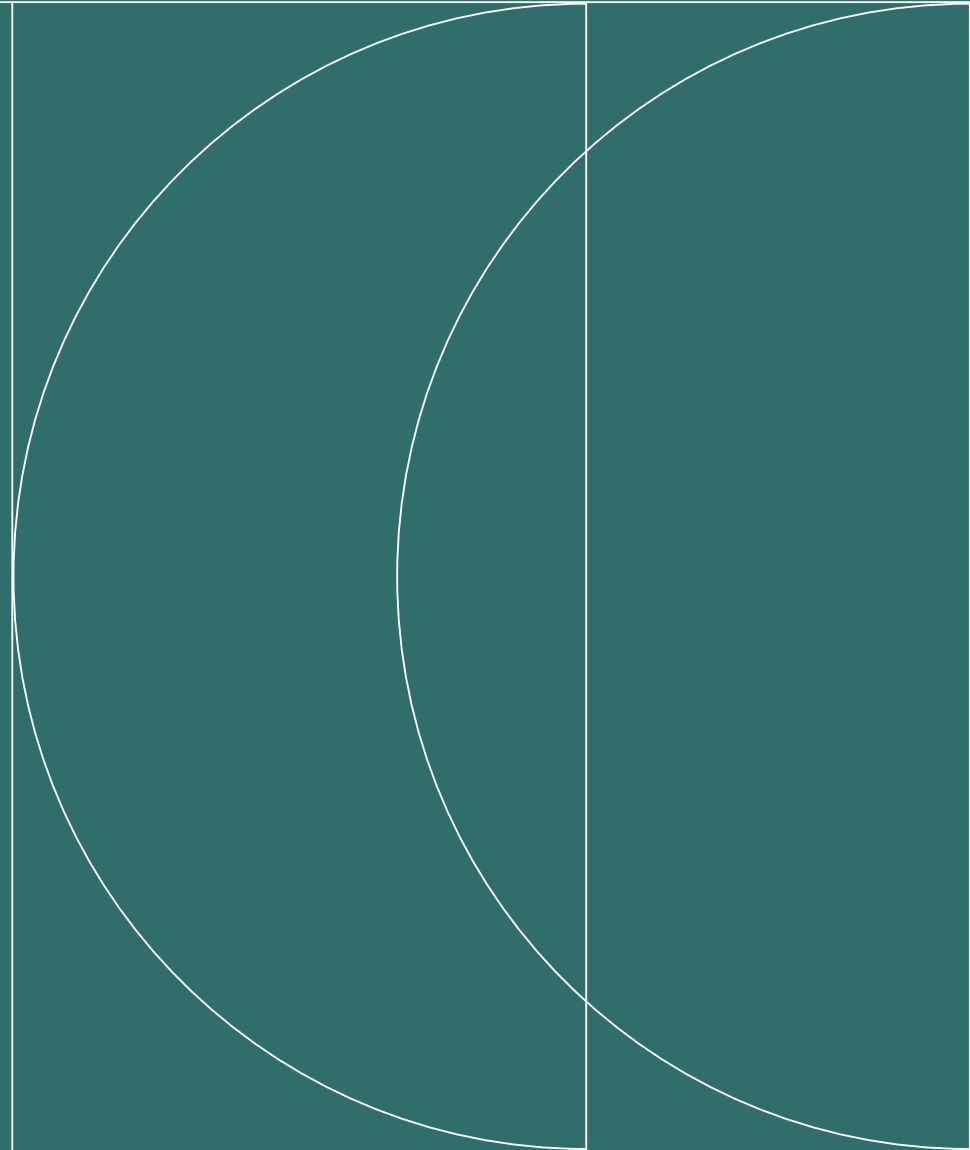
32 tCO₂éq/M\$
investis

CIBLE 2030

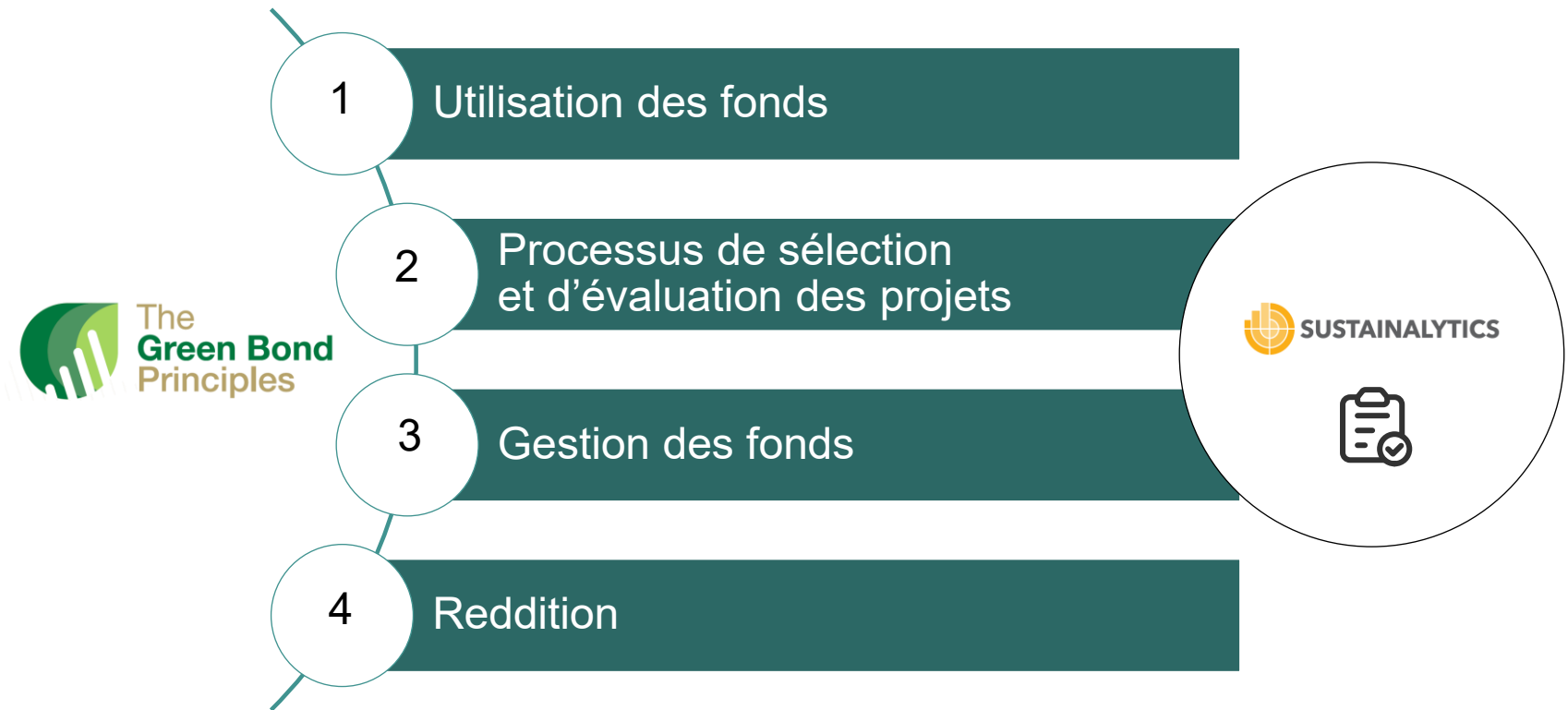
249 G\$ US
d'actifs ayant une
faible empreinte
carbone

1. Au 31 décembre 2024

Notre cadre de référence des obligations vertes



Aperçu de notre cadre de référence pour les obligations vertes



Révision

- Opinion de seconde partie sur le cadre de référence par Sustainalytics
- Rapport d'assurance limitée sur la répartition du produit net par EY

Nos objectifs d'investissement durable

Catégorie d'investissements admissibles		Objectifs environnementaux
	Énergie renouvelable	Accroître la production d'énergie renouvelable et sobre en carbone
	Transport vert	Contribuer à la réduction des émissions de GES provenant des transports routier et ferroviaire
	Efficacité énergétique	Augmenter les économies d'énergie contribuant à la réduction des émissions de GES
	Prévention et lutte contre la pollution	Favoriser la réduction de la pollution et le développement d'une économie circulaire
	Gestion durable de l'eau et des eaux usées	Améliorer l'efficacité des services de distribution et de recyclage de l'eau et contribuer à la qualité des milieux naturels
	Gestion des terres, des terres agricoles et des forêts	Production d'une importante capacité de séquestration de carbone, réduction des émissions de GES et amélioration de la résilience climatique

Utilisation des fonds



Énergie renouvelable

- Projets de production d'électricité à partir de sources renouvelables, notamment les énergies éolienne, solaire et marine
- Projets géothermiques avec des émissions inférieures à 100 g CO₂/kWh
- Projets hydroélectriques ayant une densité de puissance supérieure à 10 W/m² ou émissions du cycle de vie inférieures à 50 g CO₂éq/kWh (projet en exploitation en 2020 ou après)
- Autres infrastructures de soutien dont au moins 90 % de l'électricité provient de sources renouvelables



Transport vert

- Production de véhicules, de matériel roulant et de leurs composants clés sobres en carbone
- Acquisition, entretien et mise à niveau des infrastructures pour le transport sobre en carbone
- Véhicules et systèmes de transport de passagers dont les émissions sont inférieures à 25 g CO₂/t-km pour le transport ferroviaire et à 50 g CO₂/p-km pour les véhicules à passagers



Efficacité énergétique

- Développement, distribution et/ou mises à niveau de technologies entraînant des économies d'énergie de 20 %
- Installations de chauffage, de climatisation et de cogénération utilisant la biomasse ou le biocarburant qui respectent le seuil de la CBI



Prévention et lutte contre la pollution

- Activités de gestion des déchets comme la prévention, la réduction et le recyclage des déchets
- Technologies permettant de réduire sensiblement les émissions atmosphériques et les gaz à effet de serre (GES), et limitées à la capture directe du dioxyde de carbone



Gestion durable de l'eau et des eaux usées

- Développement, construction ou mise à niveau d'infrastructures hydrauliques, comme le réseau et l'équipement nécessaires pour assurer l'efficacité de l'approvisionnement en eau ainsi que la distribution et le stockage de l'eau
- Traitement de l'eau et collecte des eaux de pluie



Gestion des forêts, des terres agricoles et des terres

- Reboisement, gestion durable des forêts et des forêts naturelles
- Gestion durable des terres agricoles, notamment les terres servant à la culture, les systèmes agroforestiers et sylvopastoraux ainsi que les pâturages, à l'exclusion de la production animale
- Machinerie spécialisée et équipement pour gérer et cultiver des terrains forestiers admissibles
- Technologies soutenant l'agriculture de précision et l'efficacité des ressources

- Les fonds seront affectés à des investissements conformes aux **catégories de projets admissibles des Principes applicables aux obligations vertes** ou aux **critères sectoriels de la Climate Bonds Initiative (CBI)** et toute mise à jour future
- Cela comprend des participations dans des sociétés (prêts et capitaux propres) qui tirent **90 % de leurs revenus de catégories admissibles**

Sélection de projets et gestion des fonds

Sélection des investissements admissibles et gestion des fonds	L'évaluation et la sélection des investissements admissibles ainsi que la gestion des fonds sont effectuées par le groupe de travail sur les obligations vertes de La Caisse (enjeux et risques climatiques, investissement durable, trésorerie, gestion d'actifs, affaires juridiques et affaires publiques)
Période rétrospective	Investissements financés par La Caisse ou ses filiales dans les 24 mois précédant l'émission de l'obligation verte
Surveillance	Le groupe de travail sur les obligations vertes surveillera et remplacera les investissements admissibles (dans le cas où un investissement admissible serait liquidé du portefeuille de La Caisse ou cesserait de répondre aux critères d'admissibilité)
Suivi	L'équipe de la trésorerie tiendra un registre des obligations vertes , qui contiendra des renseignements sur l'utilisation des fonds de chaque obligation verte émise; le groupe de travail sur les obligations vertes procédera à un examen annuel

Affectation et rapport d'impact

Publication d'un **rapport d'impact annuel sur les obligations vertes** jusqu'à ce que les fonds soient complètement affectés.

Le rapport sur l'affectation des fonds comprendra :

- Le montant des fonds par catégorie d'investissement admissible
- La part du financement par rapport au refinancement
- Le montant des fonds non affectés
- La description du rendement d'une sélection d'investissements admissibles

Rapports d'impact comprendra:

Les mesures des **effets quantitatifs pertinents globaux**.

Peuvent comprendre, le cas échéant :

- L'énergie renouvelable produite
- La diminution de la consommation d'eau
- L'économie d'énergie annuelle
- Les émissions de GES réduites ou évitées
- Le nombre de personnes ayant obtenu un accès à de l'énergie propre

Émissions d'obligations vertes

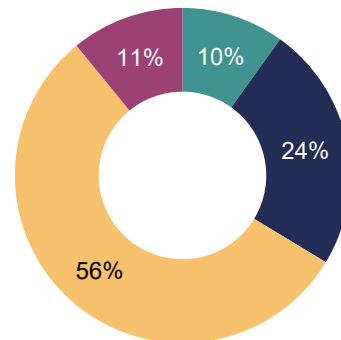
Émission de novembre 2022

1,25 G\$ CA, 5 ans
GOC +56 bps



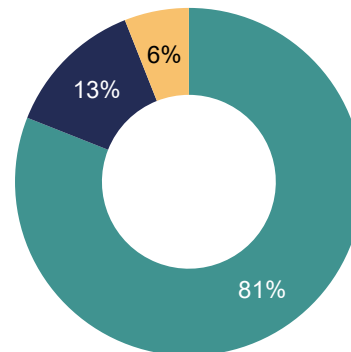
PAR TYPE D'INVESTISSEUR

- Banques centrales et institutions publiques
- Gestionnaires d'actifs
- Institutions financières
- Autres



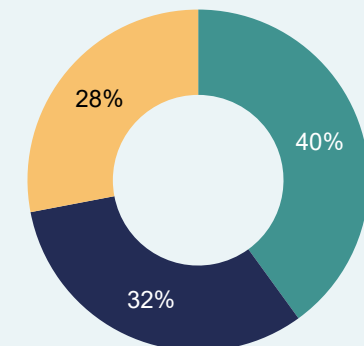
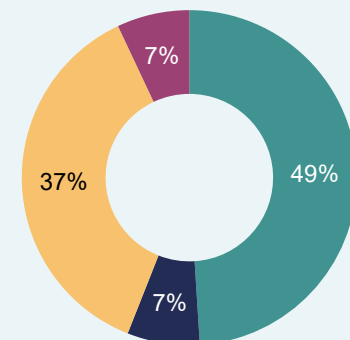
PAR RÉGION

- É.-U. et Canada
- EMEA
- Asie



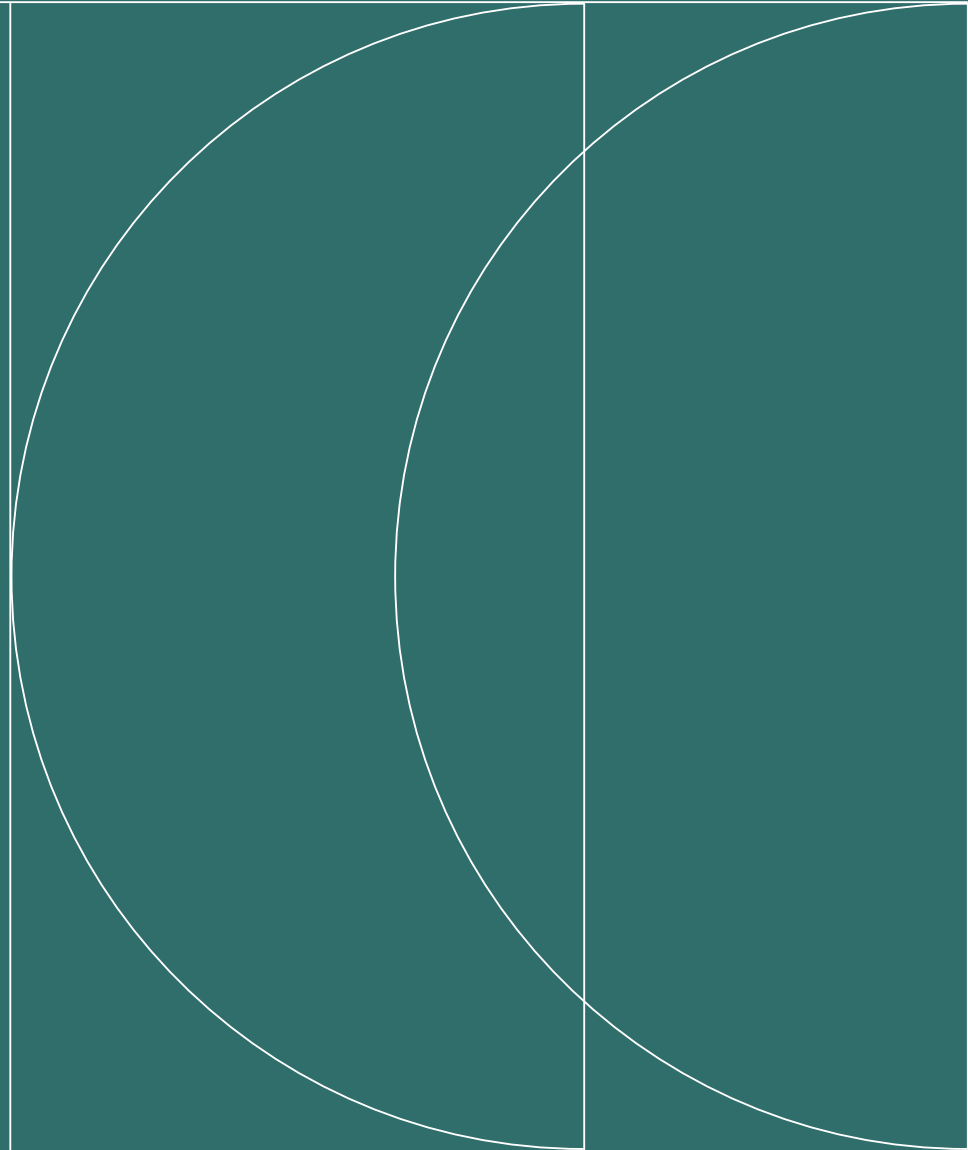
Émission de mai 2021

1,0 G\$ US, 5 ans
UST +19 bps, M/S +10 bps



Études de cas

(Exemples d'actifs sobres en carbone détenus en portefeuille, à titre indicatif seulement)



Réseau express métropolitain (REM)

Un des plus vastes réseaux de transport automatisé au monde, développé de A à Z par CDPQ Infra



Catégorie	Région	Investissement de La Caisse	Participation La Caisse	Partenaires
Transport vert	Canada	Engagement total : 4,97 G\$ CA	78 % (REM)	Gouvernement du Québec; Banque de l'infrastructure du Canada; Hydro-Québec; Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)



- Engagement total de 4,97 G\$ CA de La Caisse dans un projet global de 8,34 G\$ CA
- Réseau de métro léger électrique
- Réduction estimative de 2,5 millions de tonnes de GES sur 25 ans¹

CONTEXTE

- Plus important projet de transport collectif au Québec depuis 50 ans, le REM est un système de métro léger 100 % autonome et électrique qui comportera 26 stations réparties sur 67 km, dont le tronçon Rive-Sud a été inauguré à l'été 2023
- Un service sécuritaire, efficace et fiable qui répond aux besoins des usagers du Grand Montréal
- Il s'agit du projet phare de CDPQ Infra, filiale vouée au développement de projets greenfield
- En pilotant le projet du début à la fin, La Caisse accroît l'efficacité du processus, raccourcit le temps de livraison et exécute les travaux selon les normes les plus élevées

BÉNÉFICES ATTENDUS

- Visant la carboneutralité, le REM permettra, par le transfert modal, d'éliminer 2,5 M de tonnes de GES sur 25 ans¹ sans compter les initiatives de compensation des émissions liées à la construction en plantant 250 000 arbres
- Lien entre le centre-ville de Montréal, la Rive-Sud, l'Ouest-de-l'Île, la Rive-Nord et l'aéroport, favorisant la mobilité dans le Grand Montréal
- Le projet contribuera 3,7 G\$ CA au PIB et générera 34 000 emplois durant la construction, et 1 000 emplois directs et indirects une fois en service

1. Basé sur le rapport « Émissions de gaz à effet de serre du REM, phase exploitation », Systra. Décembre 2022.

Grand Changhua 1

Un important parc éolien en mer qui alimente plus de 650 000 foyers par année



Catégorie Énergie renouvelable	Région Taïwan	Investissement de La Caisse Engagement de 1 à 1,5 G\$	Participation La Caisse Actionnaire minoritaire important	Partenaires Ørsted; Cathay PE
--------------------------------------	------------------	--	---	----------------------------------



- **Projet de parc éolien en mer avec un partenaire bien connu**
- **Capacité de 605 MW**
- **Réduction des émissions de CO₂eq nocives d'environ 1,2 million de tonnes par an¹**

CONTEXTE

- Grand Changhua 1 est un projet éolien en mer qui contribue à la transition de Taïwan vers une économie sobre en carbone
- Situé à 37 km au large des côtes dans le détroit de Taïwan, il est composé de 75 éoliennes de 8 MW de marque Siemens, d'un poste électrique en mer, d'un poste électrique terrestre et d'environ 180 km de câblage marin
- Investissement aux côtés d'Ørsted, chef de file mondial dans l'éolien en mer, et de Cathay PE, un investisseur taïwanais expérimenté
- Ørsted est responsable de la construction du projet et en assure l'exploitation et l'entretien à long terme

BÉNÉFICES ATTENDUS

- Le projet de 605 MW devrait fournir de l'énergie à plus de 650 000 foyers et réduire les émissions de GES de plus de 1,2 million de tonnes par année¹
- Premier investissement à Taïwan qui contribue à la diversification géographique de La Caisse en Asie et s'ajoute à une longue feuille de route dans le secteur des énergies renouvelables

1. D'après l'évaluation du projet réalisée par Unitech Engineering Co., Ltd. en fonction d'une hypothèse prudente concernant la production d'énergie éolienne et d'un facteur d'émission d'électricité fourni par le Bureau de l'énergie du ministère des Affaires économiques de Taïwan.

Velto Renewables

Une plateforme européenne d'investissement et de gestion en énergie renouvelable



Catégorie Énergie renouvelable	Région Europe	Investissement de La Caisse Engagement de 300 à 500 M\$	Participation La Caisse 100 %	Partenaires Aucun
--------------------------------------	------------------	--	----------------------------------	----------------------



- 73 actifs ayant une capacité de 216 MWc
- Production de 336 GWh par année
- 29 000 tonnes de CO₂eq ont été éliminées en 2024

CONTEXTE

- En 2020, premier placement privé en infrastructures en Espagne avec l'acquisition d'actifs solaires détenus par Qualitas Energy.
 - Portefeuille composé de 73 actifs d'une capacité totale de 216 MWc répartis à travers l'Espagne
 - Première étape de l'établissement d'une nouvelle plateforme La Caisse dédiée aux infrastructures d'énergie renouvelable en Espagne et en Europe
- Depuis, Velto a poursuivi sa croissance grâce à :
 - la création d'une coentreprise avec le développeur espagnol Kenergy (75% Velto et 25% Kenergy) afin de livrer 1 GW d'énergie solaire en Espagne;
 - l'acquisition d'un portefeuille de sept projets solaires et éoliens en France, au Portugal et en Espagne auprès de Q Energy Solutions SE, en 2025, ajoutant 444 MW.

BÉNÉFICES ATTENDUS

- Portefeuille produisant 336 GWh par an, soit suffisamment d'électricité pour alimenter plus de 115 000 ménages en 2024
- Incidence positive de longue durée sur l'environnement et les communautés locales :
 - Plus de 29 000 tonnes de CO₂eq ont été éliminées en 2024
 - Promotion de l'économie locale avec des emplois directs et indirects par le biais de contrats d'exploitation, de maintenance et de gestion d'actifs
 - 100 % de l'électricité achetée pour l'autoconsommation provient d'énergies renouvelables

Invenergy Renewables

La plus importante société indépendante de production et d'exploitation d'énergie renouvelable en Amérique du Nord

Invenergy

Catégorie Énergie renouvelable	Région Amériques, Europe et Japon	Investissement de La Caisse Engagement de plus de 1,5 G\$	Participation La Caisse Participation économique de 42 %	Partenaires Blackstone et Invenergy Wind holdings
--------------------------------------	---	--	--	--



- **Production d'énergie éolienne et solaire, stockage d'énergie, infrastructure de transmission et services**
- **~27,000 MW de capacité développée**
- **66 millions de tonnes d'émissions de CO₂ évitées en plus de 20 ans¹**

CONTEXTE

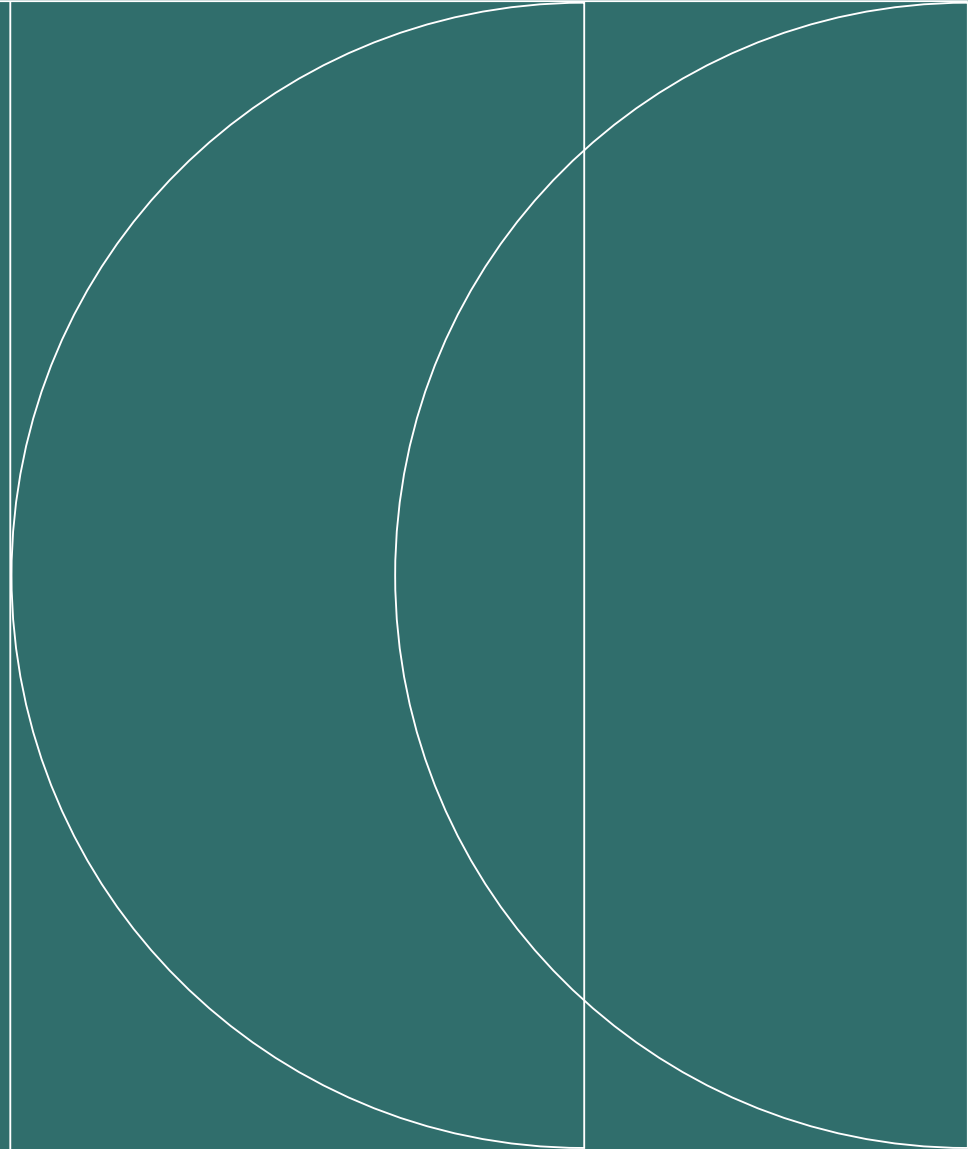
- Invenergy Renewables est l'un des promoteurs de projets d'énergie renouvelable les plus importants et les plus respectés, comptant à son actif 167 projets totalisant ~27,000 MW sur quatre continents
- Investissement initial de La Caisse dans 13 projets en 2013, puis dans 6 autres projets ajoutés au cours des 24 mois suivants, pour une capacité totale d'environ 2 300 MW dans des parcs éoliens aux États-Unis et au Canada
- Depuis, divers investissements complémentaires importants ont été réalisés afin d'appuyer le plan de croissance, incluant un engagement de 1 G\$ US en 2020, sous forme de nouvelles facilités d'investissement
- Investissement de plus de 4 G\$ US depuis janvier 2022 par Blackstone Infrastructure Partners dans Invenergy Renewables pour soutenir sa croissance accélérée
- Partenariat avec l'un des plus importants producteurs nord-américains d'énergie renouvelable, à l'expertise reconnue
- Investissement dans un portefeuille diversifié de haute qualité dont les flux monétaires sont garantis par contrats
- Occasion de tirer profit des capacités de développement de la société et de se positionner comme chef de file à un moment où les investisseurs sont de plus en plus nombreux à s'intéresser aux sources d'énergie propre

BÉNÉFICES ATTENDUS

- En plus de 20 ans, 66 millions de tonnes d'émissions de CO₂ ont été évitées, soit l'équivalent de 14 millions de voitures retirées de la circulation ou de 995 millions d'arbres plantés¹
- En 2024, Invenergy a ajouté 1,1 GW à sa capacité totale.

1. D'après le rapport d'impact 2023 d'Invenergy

Annexes



Principaux déposants¹

Retraite Québec

Régime de rentes du Québec – Régime de base
87,54 G\$ US

- 4,3 millions de cotisantes et cotisants
- 2,2 millions de bénéficiaires
- 18,1 G\$ CA versés en prestations annuellement

Régime de rentes du Québec – Régime supplémentaire
10,92 G\$ US

Finances Québec

Fonds d'amortissement des régimes de retraite
85,66 G\$ US

- Fonds permettant au gouvernement du Québec de capitaliser la part de l'employeur des prestations de retraite du personnel des secteurs public et parapublic

Fonds des générations
13,0 G\$ US

- Fonds consacré au remboursement de la dette du Québec



Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics
63,55 G\$ US

- 635 000 cotisantes et cotisants
- 341 000 personnes retraitées et 24 000 personnes ayant perdu une conjointe, un conjoint ou un parent
- 7,8 G\$ CA versés en prestations annuellement



Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec
23,36 G\$ US

- 203 000 cotisantes et cotisants
- 104 000 personnes retraitées ou ayant perdu une conjointe ou un conjoint
- 1,0 G\$ CA versés en prestations annuellement



Fonds de la santé et de la sécurité du travail
14,81 G\$ US

- 234 000 employeurs cotisants
- 4,2 millions de travailleuses et travailleurs couverts
- 2,8 G\$ CA versés en prestations annuellement



Fonds d'assurance automobile du Québec
9,53 G\$ US

- 8,9 millions de personnes couvertes
- Environ 1,3 G\$ CA versés aux personnes assurées en indemnités de sinistres et autres charges afférentes



Régime de retraite du personnel d'encadrement
9,04 G\$ US

- 35 000 cotisantes et cotisants
- 36 000 personnes retraitées et 3 000 personnes ayant perdu une conjointe, un conjoint ou un parent
- 1,8 G\$ CA versés en prestations annuellement

Principaux liens

La Caisse

[Relations avec les investisseurs](#)

[Rapport d'investissement durable](#)

[Stratégie climatique 2025-2030](#)

[Nos clients, les déposants](#)

Investissements et rendement

[Portefeuille global](#)

[Rapports annuels](#)

[Gestion des risques](#)

Gouvernance

[Loi, règlements et politiques](#)

[Conseil d'administration](#)

[Comité de direction](#)

Obligations vertes

[Cadre de reference des obligations vertes de La Caisse](#)

[Opinion de seconde partie – Sustainalytics](#)

[Rapport d'assurance limitée sur la répartition du produit net – EY](#)

[Rapport GES du REM](#)

Remarque

L'information contenue sur notre site Web ou tout autre site Web ou les liens vers les sites Web mentionnés dans cette présentation ou accessible par l'entremise de celle-ci ne fait pas partie de cette présentation ou n'est pas intégrée à titre de référence dans celle-ci.